

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULAC-SUR-MER
RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE
LE LUNDI 29 MARS 2021**

Le Conseil Municipal de Soulac-sur-Mer s'est réuni en séance publique à la salle Socioculturelle le lundi 29 mars 2021 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT, Maire.

PRÉSIDENT : Xavier PINTAT, Maire

ÉTAIENT PRÉSENTS : Evelyne MOULIN, Daniel MILLIET, Marie-Dominique DUBOURG, Thierry DUBOUILH, Ghyslaine CUNY, Agnès BERGE, Jean-Michel BERGES, Sylvie BERTHELEMY, Danielle BERTHOMIER, Jacques BIBES, Hervé BLANC, Jean-Luc DIEU, Manuela LIEUTEAU-SANCHEZ, Bruce QUERMENT,

EXCUSÉS : Bernard LOMBRAIL, Chantal LESCORCE, Claude MARTIN, Vincent RAYNAUD, July DESCROIX, Élodie MARTIN, Bernard PASQUET, Catherine THOMPSON, ayant donné pouvoir respectivement à Xavier PINTAT, Evelyne MOULIN, Daniel MILLIET, Marie-Dominique DUBOURG, Thierry DUBOUILH, Ghyslaine CUNY, Agnès BERGE, Jean-Michel BERGES,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Luc DIEU

I - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Jean-Luc DIEU est désigné secrétaire de séance.

II - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FÉVRIER 2021

Le procès-verbal de la séance publique du Conseil Municipal du 15 février 2021 est adopté à l'unanimité.

III- DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET INFORMATIONS

Le Maire donne lecture des décisions prises depuis la séance du 15 février 2021, et le Conseil Municipal en prend acte.

IV - PATRIMOINE ET BÂTIMENTS COMMUNAUX, URBANISME ET FONCIER, EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

A – MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : PARCELLE AX 11

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'engage à procéder à la modification du P.L.U. relatif au zonage de la parcelle AX n°11 appartenant à Monsieur et Madame LOUBINEAU, située au lieudit Les Cousteaux Sud, afin de la classer en zone UD, et donne autorisation au Maire de signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à la procédure de modification du P.L.U.

B – ÉCHANGE DE PARCELLES : RECTIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2018-01-04

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'échange à intervenir entre la Commune et Monsieur Claude SOMMACAL et à Madame Béatrice SOMMACAL (16 m² au profit de la Commune parcelle AD433 et 9 m² au profit de M. et Mme SOMMACAL AD587), autorise le Maire à signer l'acte à intervenir et tous documents y afférents, et dit que les autres dispositions de la délibération du 4 avril 2018 demeurent inchangées.

V - FINANCES

A – COMPTES DE GESTION 2020

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion 2020 dressés par Monsieur le Receveur.

B – COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

1. BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (M. PINTAT s'étant absenté et n'ayant participé ni au débat ni au vote) le Compte Administratif du Budget Principal qui fait apparaître les résultats suivants :

En fonctionnement : le résultat de l'exercice est de 2 266 114,38 €, le résultat cumulé est de 2 586 114,38 €.

En investissement : le résultat de l'exercice est de -1 007 805,14 €, le résultat cumulé est de - 1 076 723,47 €.

2. BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (M. PINTAT s'étant absenté et n'ayant participé ni au débat ni au vote) le Compte Administratif du Budget Annexe de l'Eau et de l'Assainissement qui fait apparaître les résultats suivants :

En exploitation : le résultat de l'exercice est de 61 031,59 €, le résultat cumulé est de 338 065,64 €.

En investissement : le résultat de l'exercice est de -136 652,62 €, le résultat cumulé est de -230 954,70 €.

3. BUDGET ANNEXE DE L'AÉRODROME

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (M. PINTAT s'étant absenté et n'ayant participé ni au débat ni au vote) le Compte Administratif du Budget Annexe de l'Aérodrome qui fait apparaître les résultats suivants :

En fonctionnement : le résultat de l'exercice est de 33 845,21 €, le résultat cumulé est de 52 277,48 €.

En investissement : le résultat de l'exercice est de - 1 389,49 €, le résultat cumulé est de - 48 354,27 €.

4. BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU PIGEONNIER

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (M. PINTAT s'étant absenté et n'ayant participé ni au débat ni au vote) le Compte Administratif du Budget Annexe du lotissement du Pigeonnier qui fait apparaître les résultats suivants :

En fonctionnement : le résultat de l'exercice est de -789 791,24 €, le résultat cumulé est de -120 220,38 €.

En investissement : le résultat de l'exercice est de 927 699,24 €, le résultat cumulé est de -399 600,19 €.

5. BUDGET ANNEXE DU CAMPING LES OYATS

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (M. PINTAT s'étant absenté et n'ayant participé ni au débat ni au vote) le Compte Administratif du Budget Annexe du Camping Les Oyats qui fait apparaître les résultats suivants :

En fonctionnement : le résultat de l'exercice est de 14 564,33 €, le résultat cumulé est de 109 727,97 €.

En investissement : le résultat de l'exercice est de 6 106,14 €, le résultat cumulé est de -24 408,83 €.

6. BUDGET ANNEXE DU CAMPING LES GENÊTS

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (M. PINTAT s'étant absenté et n'ayant participé ni au débat ni au vote) le Compte Administratif du Budget Annexe du Camping Les Genêts qui fait apparaître les résultats suivants :

En fonctionnement : le résultat de l'exercice est de 38 675,41 €, le résultat cumulé est de 84 171,82 €.

En investissement : le résultat de l'exercice est de 13 047,42 €, le résultat cumulé est de -10 127,24 €.

C – AFFECTATIONS DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020

1. BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter comme suit les résultats 2020 :

En section de fonctionnement pour 320 000,00 € (compte R002 : excédent reporté).

En section d'investissement pour 2 266 114,38 € (compte R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé).

2. BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter comme suit les résultats 2020 :

En section de fonctionnement pour 107 110,94 € (compte R002 : excédent reporté).

En section d'investissement pour 230 954,70 € (compte R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé).

3. BUDGET ANNEXE DE L'AÉRODROME

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter comme suit les résultats 2020 :

En section de fonctionnement pour 3 923,21 € (compte R002 : excédent reporté).

En section d'investissement pour 48 354,27 € (compte R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé).

4. BUDGET ANNEXE DU CAMPING LES OYATS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter comme suit les résultats 2020 :

En section de fonctionnement pour 85 319,14 € (compte R002 : excédent reporté).

En section d'investissement pour 24 408,83 € (compte R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé).

5. BUDGET ANNEXE DU CAMPING LES GENÊTS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter comme suit les résultats 2020 :

En section de fonctionnement pour 74 044,58 € (compte R002 : excédent reporté).

En section d'investissement pour 10 127,24 € (compte R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé).

D – RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU MUSÉE ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DES SANITAIRES : DEMANDE DU FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter l'aide de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local au titre de la rénovation énergétique du musée et mise en accessibilité des sanitaires.

E – RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PALAIS DES CONGRÈS – CLIMATISATION : DEMANDE DU FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter l'aide de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local au titre de la rénovation énergétique – Climatisation du Palais des Congrès.

F – AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET DU CONFORT ACCOUSTIQUE DU PALAIS DES CONGRÈS : DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter l'aide du Conseil Départemental de la Gironde au titre de la politique culturelle – Investissements liés à l'amélioration de la performance énergétique et du confort acoustique.

VI - QUESTIONS DIVERSES

A – DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS AUPRÈS DES ORGANISMES EXTÉRIEURES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme Agnès BERGE, en tant que délégué titulaire auprès du Conseil d'Administration de l'EHPAD Saint-Jacques de Compostelle, en remplacement de M. Claude MARTIN.

☪

La séance est levée à 17 heures 02 minutes



Xavier Pintat

Xavier PINTAT
Maire de Soulac-sur-Mer
Sénateur honoraire de la Gironde